



COMITÉ RÉGIONAL NOUVELLE-AQUITAINE DE TIR À L'ARC

Association sportive – loi 1901

Siège social : 02, avenue de l'université 33400 TALENCE

Siret : 397 579 855 00040

APE (NAF) : 9312Z – RNA : W471003163

REUNION DE BUREAU

15 JANVIER 2018

COMPTE RENDU

Thème de la réunion : Réunion de bureau.

Date de la réunion : Lundi 15 JANVIER 2018

Présents : Patrick BOUTON, Nadine SECHET, Jean-Marie TOVO, Jean-Luc PELLEGRINI,
Eric DELANNOY

Absents excusés : Nathalie MONIN

Invités : Marie-Claude DERMINEUR, Thomas CASSANT

Heure de début : 18 h 30

Heure de fin : 19 h 50

Durée : 01 h 20

Cette réunion avait pour ordre du jour :

- Championnats régionaux
- Préparation de l'A G du CRNATA
- Délégués à l'AG de la FFTA
- Convention partenariat CREPS de Bordeaux
- Arrêté des comptes 2017
- Dossier subvention Région Nouvelle Aquitaine- Conseil Régional
- Label ETANA
- Projet stage ETAF
- Questions diverses



CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DEVELOPPEMENT
DU SPORT



COMPTE RENDU :

- ❖ Championnats régionaux : Les dossiers de Surgères et Dax ont été validés. Patrick BOUTON et Patrick NOURISSON se sont rendus dans ces 2 clubs et ont présentés le cahier des charges à ces 2 clubs. Patrick BOUTON et Patrick NOURISSON seront présents lors de ces 2 compétitions. Une réunion de la commission sportive aura lieu prochainement. La pré-sélection des jeunes archers pouvant participer aux différentes actions de la CRNATA sera faite au 27 janvier 2018
- ❖ Préparation de l'AG du samedi 24 février 2018 : Nathalie MONIN, secrétaire générale fera une synthèse de l'ensemble des commissions et Patrick BOUTON assurera la mise en page du power-point. Un appel à candidatures a été fait pour un poste à pourvoir au sein du bureau de la CRNATA et concernant le nombre de délégués représentant le CRNATA à l'AG de la FFTA. 4 archers ayant participé à divers Championnats du Monde dans le courant de la saison, seront invités lors de l'AG
5 candidats arbitres ayant réussi l'examen 2017, prêteront serment
- ❖ Convention Creps : Suite à une réunion du Président et du Directeur du CREPS de Bordeaux, une convention a été signée pour la saison 2018. Le Creps de Bordeaux-Aquitaine s'engage à mettre à disposition des installations sportives pour des actions définies), en contre- partie la CRNATA s'engage à régler un montant de 1000 € au Creps Bordeaux-Aquitaine.
- ❖ Trésorerie :
 - ⇒ Le commissaire aux comptes, le trésorier de la CRNATA et Thomas CASSANT travaillent ensemble pour effectuer l'arrêt des comptes 2017.
 - ⇒ Compte tenu de la baisse prévisible de 10 à 25 % de la subvention CNDS, le bureau a émis l'éventualité d'augmenter la part licences pour la saison 2018-2019. Une information sera envoyée aux clubs début février pour plus de précisions.
 - ⇒ Le coût du système des formations trop onéreux dans certains cas, va faire l'objet d'une réflexion pour pallier à cette problématique.
- ❖ Label ETANA :
 - ⇒ Pour 2017, afin de respecter le budget initialement prévu, 500 € par club seront envoyés aux 8 clubs ayant obtenu ce label, sous la forme de bons d'achat, réparties chez nos 2 partenaires.
 - ⇒ Pour la saison 2018, un projet sera présenté en assemblée générale :
 - définition des actions régionales à transmettre aux clubs ETAF /ETANA
 - la somme de 4000 € sera fléchée sur cette action et redistribuée au prorata des clubs bénéficiaires

Les conditions d'éligibilité seront définies par la commission sportive.

- Les clubs recevront le label courant septembre 2018 avec le programme définitif des actions de septembre 2018 à juillet 2019, afin de pouvoir programmer leurs propres actions.

- ❖ Projet clubs Aquitaine ETAF: Les clubs de Lescar et Arcachon proposent l'organisation d'un stage de progression des clubs ETAF lors des vacances d'avril, aux mêmes dates que le stage de détection, ainsi qu'une compétition jeune à la même date que le Tournoi Régional Jeunes.

Le bureau désapprouve ces actions programmées aux mêmes dates que des actions régionales

Stages jeunes du mois d'avril : afin de permettre aux jeunes de s'organiser, la liste des pré-sélectionnés devra être transmise début février.

- ❖ Questions diverses :

- Achat de 3 télémètres : Négociation en cours avec un partenaire pour leur acquisition
- UNSS : demande de participation du CRNATA à la deuxième édition de la « semaine olympique et paralympique » à l'école du 27 janvier au 3 février et de la lycéenne le 7 mars prochain.
- Une demande de subvention a été faite dans le dossier envoyé à la Région Nouvelle Aquitaine Conseil-Régional, pour l'achat d'un véhicule, destiné à l'usage de notre cadre Philippe ORTUNO.
La réponse sera connue courant février.

Le Président,



Jean-Marie TOVO